

Tjenbé Rèd!



**Anthony B fait un premier pas :
Tjenbé Rèd lui propose
d'aller jusqu'à signer
le Reggae Compassionate Act**

**(Le dialogue doit se poursuivre
malgré les appels
à l'annulation des concerts
lancés de manière inappropriée
par le Collectif Vigilance Citoyenneté
et par Tasse de Thé)**

Paris, le samedi 18 octobre 2008
Communiqué de presse n°TR08SOC29

En 1996, Anthony B, chanteur de *reggae dancehall* jamaïcain, interprète «*Bun Down Sodom*» («*Brûler Sodome*»), signalée comme l'une des 207 chansons les plus homophobes du *reggae dancehall* par le site Internet «*Murder Inna Dancehall*» (soulrebels.org/dancehall.htm) [1].

En 1998, il interprète «*Cut Out That*» («*Trancher ça*»), une autre des 207 chansons signalées par «*Murder Inna Dancehall*», avec notamment ces paroles : «*A go bun all saddom whey dem practice*», que l'on pourrait traduire par : «*Je vais brûler tous les sodomites où qu'ils sévissent*» [1].

En août 2001, un entretien avec Anthony B publié par le magazine «*Reggae Massive*» lui prête les propos suivants : «*Il n'y a pas d'égalité des droits pour les homosexuels... Les homosexuels sont mauvais... C'est une abomination... Ces gens sont contre la nature... Les homosexuels ne devraient pas avoir une place dans la société. Pourquoi devrais-tu les autoriser ? Si mon fils est homosexuel, je le tue. Car j'ai foi en Dieu... Les personnes qui donnent des droits aux homosexuels ne connaissent pas Dieu et ne connaissent rien à l'amour ni à la nature... Quand je vois deux bêtes en train de se reproduire, ou un homme et une femme faisant l'amour... Si tu luttés contre ça, tu n'es pas dans la vie...*» [2]

En 2002, Anthony B interprète «*Chi Chi Man*» («*Pédé*») et «*No Apology*» («*Pas d'excuse*»), qui figurent également dans la liste établie par «*Murder Inna Dancehall*» [1].

En 2002 puis 2005, il reprend les chansons «*Bun Down Sodom*» et «*Cut Out That*» [1].

En 2004, par ailleurs, deux associations noires et antillaises, *Jamaica Forum for Lesbians Allsexuals & Gays* (en Jamaïque) et *Black Gay Men's Advisory Group* (au Royaume-Uni), lancent la campagne internationale *Stop Murder Music* avec le soutien de l'association «*OutRage!*» [3].

Le 13 juin 2007, ces associations parviennent à un accord négocié avec Eddie Brown de la société *Pride Music*, une figure du *reggae dancehall*, et publient le *Reggae Compassionate Act (RCA)*, une charte éthique issue des communautés noires et antillaises. Les plus importants acteurs de l'économie du *reggae dancehall* en Europe soutiennent cet accord : Michel Jovanovic (*Mediacom France*), Klaus Maack (*Contour Germany*), Peter Senders (*Panic Productions Holland*), Fabrizio Pompeo (*Tour de Force Italy*), Julian Garcia (*Roots and Vibes Spain*) et Tim Badejo (*Dubble Bubble Scandinavia*). Plus encore, cet accord porte la signature de Capleton et de Sizzla, artistes emblématiques de la scène *reggae dancehall* [4].

* * *

Aujourd'hui, Anthony B n'est pas signataire du *Reggae Compassionate Act*.

Il est en tournée en Europe.

Le 11 octobre dernier, le maire de Vitry-le-François a décidé d'interdire son concert prévu le 12 à l'Orange Bleue, appuyant notamment sa décision sur les éléments avancés par «*Murder Inna Dancehall*» (ainsi : «*Les Bobo Shanti, qui comprennent des chanteurs populaires de reggae dancehall comme Sizzla, Capleton ou Anthony B, condamnent tout ce qui ne va pas dans le sens de leur croyances et appellent à brûler les politiciens, le Vatican, les pédés... Ces chanteurs se défendent en expliquant que c'est d'un feu spirituel qu'il s'agit*») [5].

Le 14 octobre, *Tjenbé Rèd (Mouvement civique pour l'action & la réflexion sur les questions noires, métisses & LGBT en France ultramarine & hexagonale)* demandait à Anthony B de signer le *Reggae Compassionate Act* [6].

Le 16 octobre, Anthony B déclarait à *Tjenbé Rèd*, par l'intermédiaire de son avocat en France, Maître Charles-Antoine Joly, qu'il ne [se souvenait pas des] propos que lui prêtait le magazine *Reggae Massive* dans son numéro d'août 2001 ; qu'il n'avait jamais appelé ou envisagé d'appeler à la violence contre aucun être humain ; qu'il parlait de vie et d'égalité des droits pour toute personne sans distinction de race, de religion, de sexe, de croyance ou d'opinion ; que la chanson «*Cut Out That*» ne faisait plus partie de son répertoire. Par ailleurs, son avocat précisait que la chanson «*Cut Out That*» faisait référence à la Bible et pas aux homosexuels [7].

Dans sa déclaration, Anthony ne revenait pas sur ses chansons «*Bun Down Sodom*», «*Chi Chi Man*» et «*No Apology*» ; il ne précisait pas si, par croyance ou opinion, il entendait notamment orientation sexuelle ou identité de genre ; il n'indiquait pas la teneur exacte de ses propos à *Reggae Massive* ; il n'expliquait pas comment ce magazine aurait pu publier des propos ne correspondant pas à ses déclarations.

* * *

Tjenbé Rèd prend acte de la déclaration d'Anthony B en date du 16 octobre 2008 et estime que cette déclaration est un pas vers la clarté mais n'est pas encore la clarté.

La clarté, c'est la signature du *Reggae Compassionate Act* [4D] [4E].

Tjenbé Rèd sollicite de nouveau d'Anthony B qu'il signe ce document issu d'une médiation interne aux communautés noires et antillaises, respectueux des valeurs du *reggae dancehall*, respectueux des personnes LGBT (lesbiennes, gaies, bi & trans), déjà signé sans déroger par deux des principales figures du *reggae dancehall* : Capleton et Sizzla [4B] [4C].

Tjenbé Rèd demande également de nouveau aux acteurs politiques et culturels concernés par la tournée d'Anthony B qu'ils permettent aux associations LGBT et aux associations de lutte contre le VIH/sida de dialoguer avec son public, ces samedi 18 octobre à Venise en Italie, lundi 20 à Bordeaux (*Le 4 Sans*), mardi 21 à Ramonville-Saint-Agne en Haute-Garonne (*Le Bikini*), mercredi 22 à Marseille (*Espace Julien*), jeudi 23 à Bilbao en Espagne, vendredi 24 à Sauveterre-de-Rouergue (*Salle des Fêtes*), samedi 25 à Biarritz (*L'Atabal*), dimanche 26 à Madrid en Espagne, mardi 28 à Sannois en Val-d'Oise (*L'EMB*), mercredi 29 à Berlin en Allemagne, jeudi 30 à Hambourg, vendredi 31 à Munich, samedi 1er novembre à Stuttgart, dimanche 2 à Dortmund, mercredi 5 novembre à Changé en Mayenne (*Les Ondines*), jeudi 6 à Lisbonne au Portugal, vendredi 7 à Vienne en Autriche et samedi 8 novembre à Barcelone en Espagne [8].

Tjenbé Rèd, association noire & métisse, entend ainsi clairement privilégier le dialogue avec un artiste noir et antillais comme avec son public noir & métis.

C'est pourquoi, si nous respectons la décision de la ville de Vitry-le-François de ne pas donner suite à notre demande d'organiser rapidement un débat public sur le *Reggae Compassionate Act*, nous lui demandons de nous proposer une date qui, sans être immédiate, ne serait pas excessivement lointaine. L'interdiction du concert du 12 octobre ne saurait être le point final d'une démarche pédagogique et démocratique mais doit, au contraire, en être le premier acte (un acte d'ailleurs quelque peu entaché d'une certaine méconnaissance du dossier et, notamment, du *Reggae Compassionate Act*, qui n'est pas cité dans l'arrêté municipal portant interdiction du concert, alors qu'on pourrait considérer que le rôle des acteurs politiques est de favoriser les démarches de médiation et non de les ignorer) [9].

C'est encore pourquoi, si nous comprenons l'émotion du *Collectif Vigilance Citoyenne* et de l'association *Tasse de Thé* qui ont purement et simplement demandé l'annulation des concerts d'Anthony B sans lui demander jamais de signer le *Reggae Compassionate Act*, nous réprouvons avec la plus vive fermeté leur méthode ou bien plutôt leur consternant manque de méthode. Association ne veut pas forcément dire amateurisme. Nous ne comprenons pas que ces deux organisations soient venues mettre en danger un processus de médiation élaboré par des associations LGBT noires et antillaises après trois ans de lutte. Nous ne comprenons pas que ces deux organisations aient pris position de manière excessive voire outrancière sur un sujet, la *murder music*, sans marquer plus de respect ou d'attention pour les actions menées sur ce sujet depuis des années par le «*Jamaica Forum for Lesbians Allsexuals & Gays*», par le «*Black Gay Men's Advisory Group*», par «*OutRage!*», par la *Fédération française des Centres LGBT* ou par nous-mêmes. Nous déplorons que ces deux organisations aient ainsi pris le risque de prêter le flanc à un discours qui, fondé ou infondé, touche nos communautés noires & métisses en leur répétant de ne pas écouter les Blancs quand ils disent aux Noirs ce que les Noirs doivent penser. Le *Reggae Compassionate Act* est une solution communautaire sans être

communautariste, qui permet de sortir de ce discours en ramenant l'attention du public de *reggae dancehall* vers l'aspect universel des valeurs du *reggae dancehall*. Ignorer le *Reggae Compassionate Act*, c'est vouloir amener de force ce public vers des valeurs qui, parce qu'elles lui seront imposées, lui seront odieuses et lui paraîtront être les valeurs de l'opresseur - de l'ancien colon, de l'ancien esclavagiste. C'est suivre aux yeux de ce public une attitude néocolonialiste. Respecter le *Reggae Compassionate Act*, c'est au contraire lui donner plus de force, c'est priver le discours homophobe au sein de nos communautés d'un de ses arguments les plus efficaces : la dénonciation de la main étrangère.

C'est enfin pourquoi nous regrettons l'attitude de la société *Mediacom* qui, après avoir contribué à la rédaction du *Reggae Compassionate Act*, n'a jamais donné l'impression de porter réellement ce texte ; qui, à chaque fois qu'une nouvelle crise survient, pratique la politique de l'autruche en espérant que le mouvement LGBT français finira par se lasser... N'a-t-elle pas compris que, mobilisé sans faiblir depuis le 18 août 2004 (avec une première télécopie des associations rémoises *Ex AEquo* et *Reims Liberté Gaie*), ce mouvement ne relâcherait plus sa vigilance ? N'a-t-elle pas compris qu'il valait mieux anticiper les tournées délicates et favoriser la médiation au lieu de laisser les salles et les associations locales faire face, seules, à l'indignation légitime de nos compatriotes ? Pareille attitude pourrait être, si elle n'émanait d'un professionnel, qualifiée de puérile [10].

* * *

Tjenbé Rèd entend privilégier le dialogue mais pour dialoguer, il faut être au moins deux.

Il appartient donc désormais à Anthony B et aux acteurs politiques et culturels concernés par sa tournée de répondre dans les meilleurs délais à nos sollicitations. Certains d'entre eux l'ont déjà fait, nous les en remercions, cet élan doit se poursuivre : le dialogue que nous envisageons est un processus que nous espérons plus fertile et pérenne que les sempiternelles tentatives de sauvegarde de tournées en péril que nous pratiquons depuis le 26 mai 2005, pour ce qui est de la *Fédération française des Centres LGBT* dont *Tjenbé Rèd* est membre, avec successivement Capleton, Sizzla, Krys, Admiral T ou Anthony B.

Nous dresserons, lundi 20 octobre après midi, un bilan des appels au dialogue lancés depuis le 13 octobre concernant la tournée d'Anthony B [11]. Nous indiquerons alors si le niveau de dialogue atteint nous paraît suffisant pour être qualifié d'authentique et nous permettre ainsi d'engager notre réputation dans un appel au maintien des concerts de cette tournée, allant ainsi en conscience à l'encontre des appels prématurés et outranciers lancés par le *Collectif Vigilance Citoyenne* et par l'association *Tasse de Thé*.

*Pour la commission Culture & Société
de Tjenbé Rèd,
le président,
David Auerbach Chiffrin
tjenbered@hotmail.fr
06 12 95 16 21*

[1A] Extrait du site Internet «Murder Inna Dancehall» :

In the beginning, I thought there were only a few of these hatred songs released in Dancehall music. How little did I know... The more I searched the Web, the more I discovered. In total, 207 songs are exposed on this page, with lyrics when available. Although I think I could have come up with another hundred easily, the following list seems to include the most popular ones. / IMPORTANT: The songs listed below do not always advertised killing. Some of them have been included on this list because they criticize homosexuality using pejorative terms, therefore spreading disrespect and feeding prejudices.

Bun Down Sodom (1996) - Anthony B (aka: Bun Down Soddom) (aka: Bun Down Soddom) (aka: Burn Down Sodom)/ Album: Real Revolutionary (July 23, 1996) (Greensleeves Records)/ Album: So Many Things (November 19, 1996) (VP Records)/ Album: Live On The Battlefield (March 2002) (Jahmin' Records) (recorded in Toulouse, France on July 10, 2001)/ Album: Live On The Battlefield (October 25, 2005) (Corner Shop Records) (recorded in Toulouse, France on July 10, 2001)/ DVD: Live On The Battlefield (March 2002) (Jahmin' Records/Next Music Records) (recorded in Toulouse, France on July 10, 2001)/ Single: Bun Down Soddom (1996) (Star Trail Records) (riddim: Baltimore)/ Lyrics: Not found/ NOTE: I also found out that the riddim BALTIMORE was used in 1995/1996, and the song BUN DOWN SADDOM was name in 1996... Was there two different singles?

Cut Out That (1998) - Anthony B/ Album: Seven Seals (August 31, 1999) (VP Records)/ Album: Live On The Battlefield (March 2002) (Jahmin' Records) (recorded in Toulouse, France on July 10, 2001)/ Album: Live On The Battlefield (October 25, 2005) (Corner Shop Records) (recorded in Toulouse, France on July 10, 2001)/ DVD: Live On The Battlefield (March 2002) (Jahmin' Records/Next Music Records) (recorded in Toulouse, France on July 10, 2001)/ Single: Cut Out That (1998) (7-inch single) (X-Rated Records) (riddim: Pressure & Slide)/ Lyrics: Found

Chi Chi Man (2002) - Anthony B/ Album: None/ Single: Chi Chi Man (7-inch single) (2002) (Crown International Records) (riddim: Gengae Skank)/ Lyrics: Not found
http://www.soulrebels.org/dancehall/e_songs.htm

[1B] Extrait du site Internet «Murder Inna Dancehall» :

No Apology (2002) - Anthony B/ Album: -/ Single: No Apology (2002) (label: Rising Sun Records) (riddim: Invincible)/ Lyrics: Not found/ Note: This song was named on an Internet forum discussion, when dancehall fans were enumerating their favorite 'batty boy' songs.
http://www.soulrebels.org/dancehall/e_songs_more.htm

[2] *Reggae Massive*, août-septembre 2001, pages 1, 36 et 37
<http://www.tjenbered.fr/2001/20010801-99.pdf>

[3] *OutRage! - Stop Murder Music - Dancehall Dossier*
<http://www.tjenbered.fr/2004/20041231-95.pdf>

[4A] *OutRage! - REGGAE STARS RENOUNCE HOMOPHOBIA - Beenie Man, Sizzla & Capleton sign deal/ Historic agreement to stop "murder music" - London - 13 June 2007*

<http://www.tjenbered.fr/2007/20070613-99.pdf>

[4B] Signature du *Reggae Compassionate Act* par Capleton, le 13 juin 2007

<http://www.tjenbered.fr/2007/20070613-99.jpg>

[4C] Signature du *Reggae Compassionate Act* par Sizzla, le 15 avril 2007

<http://www.tjenbered.fr/2007/20070415-99.jpg>

[4D] *The Reggae Compassionate Act* (texte anglais)

<http://www.tjenbered.fr/2007/20070613-89.pdf>

[4E] *Le Reggae Compassionate Act* (traduction française par Tjenbé Rèd)

<http://www.tjenbered.fr/2007/20070613-88.pdf>

[5A] Arrêté municipal interdisant le concert d'Anthony B prévu le 12 octobre à Vitry-le-François

<http://www.tjenbered.fr/2008/20081011-99.jpg> (page 1)

<http://www.tjenbered.fr/2008/20081011-98.jpg> (page 2)

[5B] Extrait du site Internet «*Murder Inna Dancehall*» :

Ska music started in Jamaica in the early 1960's. After a really hot summer in 1966, the beat slowed down and then came rock steady. From this style came reggae. Over the years, the music evolved in different directions such as roots reggae, dub, ragga and lovers rock. Ragga started in the mid-1980's from which emerged dancehall music. One way of describing the genre would be to say that it's a cross between reggae and hip-hop, with a dance music vibe. It became extremely popular in the Caribbean and pretty much eclipsed the original form of reggae from the airwaves in the 1990's. Some of it has an appealing dance beat, mostly composed with synthesized rhythms. Although some artists chose to sing about the same themes as did the initial form of reggae, such as repatriation, slavery, poverty, universal love and teaching Rastafarism, some others chose a romantic theme. Dancehall is also largely known for its slackness. Let's not forget that this music comes from the ghetto, which may explain some of its claims, but where reggae was able to address social concerns in a positive way, dancehall all too often does it through anger and negativity. Because of the beat, the way the message is delivered and its slackness, dancehall doesn't appeal to everyone. If you want to dance in reggae clubs, you have no choice but to be exposed to dancehall, which represents the majority, if not the entire selection, of some DJ's play lists.

Being a roots reggae lover for more than a decade, I know that Rastafarians, followers of the Old Testament, cannot deal with homosexuality, as is true in many other religions. Over the years, the biblical concept has been prominent in their music, but dancehall singers have taken this to a completely new level. They now promote discrimination and violence towards gays and lesbians. When they sing about male homosexuality, they use street terms such as MAUMA MAN (Maama Man), FASSY HOLE (or simply FASSY), FAGGOT, FISHMAN, FUNNY MAN, FREAKY MAN,

POOP MAN, BUGGER MAN and the most commonly used, BATTY MAN (but man) and CHI CHI MAN (chi chi, in Jamaica, is the slang for vermin). For women they use: SODOMITE, CHI CHI GAL or simply LESBIAN. I believe the majority of dancehall singers are not Rastafarians, but some seem to be strict followers of the Rasta faith. The Rastafarian movement has evolved into four, main distinct groups over the years: the Orthodox Rasta, the Nyahbinghi Order, the Twelve Tribes Of Israel and the Bobo Shanti. Some say that homosexuality is a Babylonian disease brought to the Caribbean by the white conquerors, and that it must be eradicated. They condemn it, as expressed by Judgement Day, to be thrown in fire. The Bobo Shanti seem to be the group that have the strictest views on homosexuality, and the way to deal with it. The Bobo Shanti, which include popular dancehall singers such as Sizza, Capleton and Anthony B, condemn everything that doesn't go along with their beliefs: "Fire pon politicians, Fire pon Vatican, Fire pon chi chi man..." Singers defend themselves in interview by saying that it's a "spiritual fire." Jamaican strong homophobia can be partly explained by the following factors: a society in which the majority of the population live in extreme poverty, and in which religion and machismo are very prevalent.

We all know that religion can sometimes abuse its authority in order to maintain control over people. Government refusal to abolish laws which condone discrimination against homosexuality does not help the situation. In Jamaica, like in most Caribbean countries, severe laws condemn homosexual acts and punishment include time in prison. Also, a macho temperament is predominant in these countries. Even if the women are the real providers of the families, the men like to pretend to be superior. In this context, feminine expression by men is strongly rejected. Chinese-Jamaican gay activist Larry Chang have his own theory about Jamaican homophobia which make a lot of sence: "in our inheritance from slavery, the primary function as a man is to breed. If someone does not fit into this category, than he immediately becomes a threat to the psychological security of self-identity of the average Jamaican male". Read more.

Alexis Petridis seems to perfectly defined the situation: "Homophobia seems utterly entrenched in the island's culture, thanks to a combination of the same kind of swaggering machismo that informs hip-hop, and, more seriously, religion. Jamaica has more churches per capita than anywhere else on earth, most of them preaching a brand of Christianity that would seem pretty familiar to your average US Biblebelt fundamentalist. As a side order, there's Rastafarianism, particularly the hard-line bobo ashanti variety adopted by current reggae stars including Sizzla and Capleton. As well as believing in racial segregation, bobo Rastas go in for a fire-and-brimstone reading of the Old Testament that makes Jamaican Christianity look liberal". (extract from The Guardian, December 10, 2004).

To me, reggae stands for fighting against oppression and that's what I'm doing with this website. I invite you to navigate through its different sections, beginning with my editorial in the LET'S TALK ABOUT IT section.

To learn more about ragga/dancehall: All Music Guide

To learn more about Rastafarians: NiceUp.com

http://www.soulrebels.org/dancehall/b_intro.htm

[6] 14 octobre 2008 - *Anthony B, en tournée en France, doit signer le Reggae Compassionate Act ! (Tjenbé Rèd demande à Mediacom et aux associations LGBT de respecter cette charte éthique issue des communautés noires et antillaises)* - Communiqué de presse n°TR08SOC27
<http://www.tjenbered.fr/2008/20081014-00.html>

[7A] Extrait du courriel reçu le 16 octobre de l'avocat d'Anthony B :

Re: RE: KEITH BLAIR / TJENBE RED

De : Charles-Antoine JOLY

Envoyé : jeu. 16/10/08 13:17

À : tjenbered@hotmail.fr

Monsieur,

Je suis parvenu à joindre mon client qui est comme vous le savez actuellement en tournée.

Sa position est la suivante :

In reference to the statement on pg 37 in "Reggae Massive" in 2001 which was said to be applied by me in an interview there is no recollection by me of this statement however because of my ideology and my approach regarding the direction I am taking my career and my personal life I can say " I have never preached in the past, in the present or ever plan to preach in the future violence against any human being on this planet earth. I am from a Country where violence rocks the very cradle of our existence. Political violence has claimed a lot of lives in Jamaica. I speak of life and equal rights for all without regard to race, religion, sex or creed or opinion. We learn to respect our earthly laws and authority as well as the rights of everyone." This has always been my way of life.

Ceci est sa position officielle.

S'agissant de la chanson "Cut out that", les paroles sont sorties de leur contexte. Les explications qui m'ont été rapportées sont que cette chanson se réfère à un conflit entre deux artistes en Jamaïque il y a des années et que par cette chanson ANTHONY B les appelait à la réconciliation.

La référence faite à Sodome et Gomorrhe est biblique (destruction de ces deux villes) : il n'y aucune référence aux homosexuels.

ANTHONY B me demande de vous préciser enfin au sujet de cette chanson que c'est une vieille chanson qui n'est plus sur ses playlists depuis des années et qui n'est donc plus chantée lors de ses concerts.

J'espère que cette déclaration et ses explications auront dissipées tous malentendus.

Je demeure à votre disposition [...]

[7B] Traduction établie par Tjenbé Rèd du courriel reçu le 16 octobre de l'avocat d'Anthony B :

Re: RE: KEITH BLAIR / TJENBE RED

De : Charles-Antoine JOLY

Envoyé : jeu. 16/10/08 13:17

À : tjenbered@hotmail.fr

Monsieur,

Je suis parvenu à joindre mon client qui est comme vous le savez actuellement en tournée.

Sa position est la suivante :

En référence à la déclaration figurant page 37 de "Reggae Massive" en 2001, déclaration présentée comme délivrée par moi au cours d'un entretien, [je n'ai pas souvenir] de cette déclaration, en raison de mon idéologie et de mon approche regardant la direction que je prends dans ma carrière et ma vie personnelle. Je peux dire ceci : Je n'ai jamais prêché dans le passé, je ne prêche pas et je n'ai jamais prévu de prêcher dans le futur la violence contre aucun être humain sur cette planète Terre ; Je suis d'un Pays où la violence nous saccage au berceau même de notre existence ; La violence politique a réclamé son lot de vies en Jamaïque ; Je parle de vie et d'égalité des droits pour tous sans distinction de race, de religion, de sexe, de croyance ou d'opinion ; Nous apprenons le respect des lois terriennes et de l'autorité aussi bien que des droits de chacun ; Cela a toujours été mon mode de vie.

Ceci est sa position officielle.

S'agissant de la chanson "Cut out that", les paroles sont sorties de leur contexte. Les explications qui m'ont été rapportées sont que cette chanson se réfère à un conflit entre deux artistes en Jamaïque il y a des années et que par cette chanson Anthony B les appelait à la réconciliation.

La référence faite à Sodome et Gomorrhe est biblique (destruction de ces deux villes) : il n'y aucune référence aux homosexuels./ Anthony B me demande de vous préciser enfin au sujet de cette chanson que c'est une vieille chanson qui n'est plus sur ses playlists depuis des années et qui n'est donc plus chantée lors de ses concerts.

J'espère que cette déclaration et ses explications auront dissipées tous malentendus.

Je demeure à votre disposition [...]

.../...

[8] Dates de la tournée d'Anthony B en Europe
http://www.anthonymusic.com/tour_frame.html

[9A] 15 octobre 2008 - *Affaire Anthony B : Tjenbé Rèd propose à l'Orange Bleue d'organiser un débat public sur le Reggae Compassionate Act et sur la murder music (Tjenbé Rèd regrette par ailleurs qu'un Collectif Vigilance Citoyenne ait méconnu le Reggae Compassionate Act en usant de méthodes inappropriées contre la murder music)* - Communiqué de presse n°TR08SOC28
<http://www.tjenbered.fr/2008/20081015-00.html>

[9B] *L'Union*, 17 octobre 2008 : *Concert d'Anthony B annulé : un débat public demandé*
http://www.lunion.presse.fr/index.php/cms/13/article/193630/Concert_d_Anthony_B_annule___un_debat_public_demande
<http://www.tjenbered.fr/2008/20081017-89.pdf>

[10] *Des problèmes sur la tournée Anthony B. - 15/10/2008 - par Reggae.fr/ Alors que la date de Vitry a été annulée sous la pression des associations anti homophobes, d'autres dates pourraient rencontrer des problèmes. En effet, plusieurs associations demandent à Anthony B. de signer le Reggae Compassionate Act./ Ce qui est étonnant et déplorable c'est que ces associations se réveillent en plein tournée alors que la venue d'Anthony B. est prévue depuis des mois. Il aurait été plus judicieux de se mettre au point en amont de l'organisation de la tournée plutôt qu'en plein milieu. Encore une fois les amateurs de reggae se retrouvent pris en otage d'un manque de coordination flagrant.*
http://www.reggae.fr/lire-news/2425_200810_Des-problemes-sur-la-tournee-Anthony-B-.html

[11] 13 octobre 2008 - *Anthony B en concert à Metz : Couleurs Gaies et Tjenbé Rèd manifestent leur vigilance (Les associations LGBT appellent le mouvement ragga au dialogue sur la base du Reggae Compassionate Act signé par Capleton)* - Communiqué de presse n°TR08SOC26
<http://www.tjenbered.fr/2008/20081013-00.html>

© TJENBÉ RÈD ! Mouvement civique pour l'action & la réflexion sur les questions noires, métisses & LGBT (lesbiennes, gaies, bi & trans) en France ultramarine & hexagonale
Association loi 1901 fondée le 1er mai 2007, déclarée le 24 mai 2007, Journal officiel du 16 juin 2007
CCP Paris 5355746U | IBAN FR94 2004 1000 0153 5574 6U02 070 | BIC PSSTFRPPPAR |
SIRET 500 965 678 00013 | NAF/APE 913E
Membre du Comité consultatif des associations ultramarines
près la Délégation interministérielle pour l'égalité des chances des Français d'outre-mer
Membre de l'UNOM | Union nationale de l'outre-mer français
Membre du RAAC-sida | Réseau des associations africaines et caribéennes agissant en France dans la lutte contre le sida
Membre du CRAN | Conseil représentatif des associations noires en France
Membre associé, Observateur de la Fédération française des Centres LGBT
Membre du collectif UCIJ | Uni(e)s contre l'immigration jetable
Signataire de la Charte francilienne des intervenants en éducation pour la santé
et membre du Schéma régional d'éducation pour la santé en Île-de-France
Signataire de la Charte de la Coordination française pour le droit d'asile
Signataire de l'Appel pour un moratoire universel sur la peine de mort lancé le 6 août 2007
par la Coalition mondiale contre la peine de mort
Signataire du pacte interassociatif Ni Pauvre, Ni Soumis du 4 février 2008
Soutien du collectif DroitsEtProstitution
Courriels : contact@tjenbered.fr | MSN : tjenbered@hotmail.fr | Myspace : <http://www.myspace.com/tjenbered> |
Site Internet : <http://www.tjenbered.fr/>
Ligne d'écoute et d'information : +33 (0)6 10 55 63 60 (24h/24, répondeur à certaines heures)
113, boulevard Voltaire, 75011 Paris
